



life.augmented

Concertation garantie par



Concertation préalable sous l'égide de la CNDP pour le projet d'extension du site STMicroelectronics de Crolles

## Réunion avec les acteurs du territoire

« Les impacts territoriaux du projet (emploi, mobilité, logement, eau, énergie, etc.) : comment concilier développement industriel et enjeux environnementaux pour garantir un développement durable du Grésivaudan ? »

**Mardi 2 avril 2024**

Salle l'Atelier (Crolles) – de 19h à 21h

*Réunion accessible en direct en ligne*

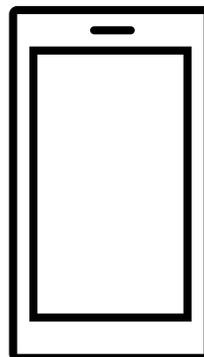


life.augmented

1. Le mot des garants de la CNDP
2. Le projet d'extension du site de Crolles
3. Les impacts sociaux et environnementaux liés au développement industriel du territoire
4. Conclusion

# Posez vos questions tout au long de la réunion

Par SMS



**07 62 63 89 65**



life.augmented



# Le mot des garants CNDP

## La démarche et le calendrier de la concertation



Florence Jaffrenou



Véronique Morel

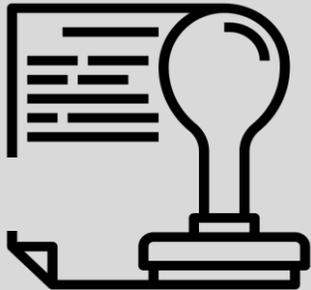


Denis Cuvillier

# La Commission Nationale du Débat Public : qu'est-ce que c'est ?

## AUTORITÉ

*Habilité à prendre des  
décisions en son nom  
propre*



Created by dDara  
from Noun Project

## ADMINISTRATIVE

*Institution publique*



## INDÉPENDANTE

*Ne dépend ni des  
responsables des  
projets, ni du pouvoir  
politique*



# Elle défend un droit

“

*Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.*”

Article 7 de la Charte de l'Environnement  
– rendue constitutionnelle en 2005

# Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien-fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

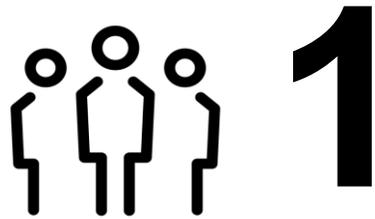
A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, de les réduire ou de les compenser

À quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

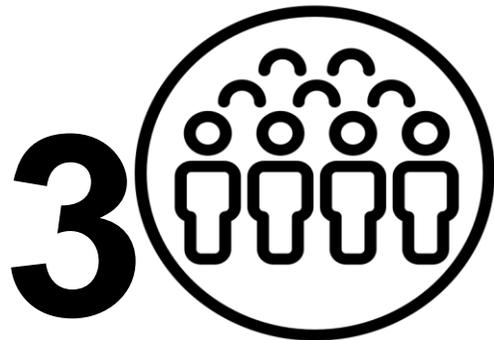
# La concertation préalable, et après ?



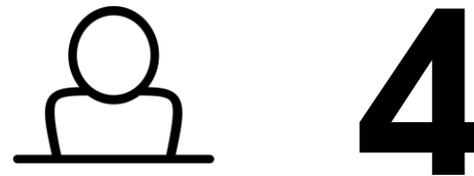
Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable



Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation



La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse



Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP

# Les principes de la concertation préalable pour améliorer la qualité démocratique de l'échange

- **Egalité** : chaque personne a le même droit à la parole, et ses arguments sont considérés avec la même attention,
- **Argumentation** : tous les points de vue sont recevables, à condition d'être argumentés : "je pense cela, parce que..."
- **Transparence** : les échanges entre les participants sont publics et restitués
- **Neutralité** : les garants de la concertation sont indépendants et ne prennent pas partie pendant les débats sur le fond du projet

# Qui organise la concertation préalable ?

- Décidée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui a validé les modalités de cette concertation
- Animée par STMicroelectronics
- Sous l'égide de trois garant(e)s



Florence JAFFRENOU



Véronique MOREL



Denis CUVILLIER

# Comment participer pendant la réunion ?

- La parole de **toutes et tous est bienvenue**, pas besoin d'être expert
  - Lever la main
  - Attendre que l'on vous donne la parole
  - Votre intervention : 2 mn
  - Respect d'autrui
- Cette réunion est **enregistrée**
- **Tous nos échanges seront disponibles sur le site du débat**

A LA FIN DE LA REUNION SI VOUS AVEZ ENCORE UNE QUESTION :

N'hésitez pas à poser votre question sur la plateforme participative en ligne !

# Comment participer après la réunion ?

**1. Déposez une contribution sur la plateforme participative**

**2. Rédigez un cahier d'acteurs**

Ils permettent aux personnes morales (associations, organismes, collectifs, partis politiques, institutions) de contribuer par écrit :

- Gabarit fourni
- Contenu argumenté et synthétique

**Les cahiers d'acteurs seront publiés sur le site de la concertation, et dans le compte rendu de la concertation.**

**FAITES PARVENIR  
VOTRE CAHIER  
D'ACTEURS AUX  
GARANTS DE LA  
CONCERTATION  
AVANT LE 19 AVRIL  
2024**

# Un site dédié pour s'informer et contribuer au projet



**Accédez en continu  
à l'information, contribuez  
à la concertation et  
posez vos questions  
tout au long de la  
concertation  
du 22 mars au 19 avril 2024**

# Les rendez-vous de la concertation préalable

## 3 RÉUNIONS PUBLIQUES

**22 MAR** Réunion de lancement de la concertation préalable  
**19H - 21H, Grenoble, Maison Minatec**  
*« La microélectronique : des pionniers isérois aux créateurs et fabricants d'innovations technologiques pour relever les défis de notre société »  
Avec participation en ligne possible*

**02 AVR** Réunion avec les acteurs du territoire  
**19H - 21H, Crolles, L'Atelier**  
*« Les impacts territoriaux du projet (emploi, mobilité, logement, eau, énergie, etc.) : comment concilier développement industriel et enjeux environnementaux pour garantir un développement durable du Grésivaudan ? »  
Avec participation en ligne possible*

**11 AVR** Réunion de synthèse  
**19H - 21H, Crolles, Le Projo**  
*Partage des contributions  
Avec participation en ligne possible*

## 2 RENCONTRES DE PROXIMITÉ

**24 MAR** 9H - 12H, Marché de Crolles

**17 AVR** 14H - 17H, Place Grenette à Grenoble

## 1 EVENEMENT PARTICIPATIF

**10 AVR** 19H - 21H, Webconférence avec le public : échanges, témoignages, partage d'idées sur le thème de l'eau

## 1 RENCONTRE POUR LES SALARIES

**28 MAR** Webconférence à destination des salariés STMicroelectronics (Isère et tous les sites en France)  
*« En quoi le développement technologique et industriel du site de Crolles est-il opportun ? »*

## 3 RÉUNIONS À DESTINATION DES JEUNES (COLLÉGIENS, LYCÉENS, ÉTUDIANTS)

**04 AVR** Temps d'échanges avec les collégiens lors de la finale académique du concours CGénial, organisé dans le cadre du dispositif Sciences à l'école.  
Rencontre à Crolles

**08 AVR** Rencontre-atelier avec les étudiants du Lycée Vaucanson de Grenoble, partenaire du site (Filière Maintenance des systèmes de production connectés).  
**11 AVR**  
Rencontre à Crolles

**09 AVR** Réunion sur les compétences dans la microélectronique.  
*«Quels intérêts et opportunités de se former à la microélectronique pour répondre aux enjeux de demain ?»*  
Rencontre à Crolles sur inscription obligatoire et en webconférence pour le monde étudiant partout en France



# Vos observations, vos questions





life.augmented

## Le projet d'extension du site de Crolles

Eric Gerondeau, Directeur du site STMicroelectronics de Crolles



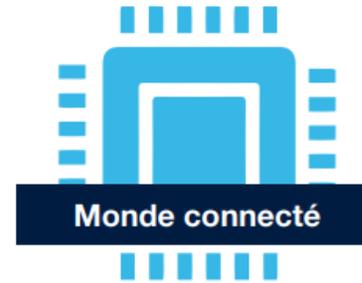
# La puce électronique : un composant essentiel de notre quotidien



# 250

puces utilisées en moyenne par  
personne et par jour

# Des solutions concrètes pour relever les grands défis sociétaux



## Les 2 sites historiques de ST en Isère



2 400 employés

Created in 1973

Grenoble Développement des produits



5100 employés

Created in 1992

R&D et production industrielle Crolles



1<sup>er</sup> employeur privé de l'Isère



Parmi les 1<sup>ers</sup> exportateurs de la région Auvergne Rhône-Alpes



Acteurs locaux : Universités, PME, ETI et CEA/Leti, Pôle Minalogic ...

# Le site de Crolles



50 hectares

2 unités de production fonctionnant  
24h/24, 365 jours/an

5 200 employés

36 000 m<sup>2</sup> de salle blanche

46 nationalités

5 équipes postées - 24/7/365

30% de femmes  
40 ans (âge moyen)

Centre de Recherche & Développement  
technologique reconnu mondialement



# Le projet d'extension du site de Crolles



**Renforcer l'industrie de la microélectronique,**  
l'indépendance stratégique  
et la souveraineté  
industrielle de la France et  
de l'Europe



Répondre à la **demande croissante de semiconducteurs** à l'échelle mondiale



Fabriquer des **technologies au service de la transition écologique**

**Un projet soutenu par l'Europe (*European Chips Act*) et la France (*Plan France 2030*)**



# Pourquoi Crolles ?

**Les alternatives : sous-traitance dans une fonderie à Taiwan ou d'autres sites ST**

**Dans le cadre du *Chips Act* européen, la Commission européenne a reconnu comme pionnier le site de Crolles pour son projet de doublement de sa capacité de production.**

- **Une « installation pionnière » sur le territoire à la pointe de la microélectronique**
- **Le seul site du groupe ST qui industrialise des plaques 300 mm dans les technologies du projet**
- **Maîtrise de l'industrialisation des technologies spécifiques et de pointe pour atteindre les objectifs européens de souveraineté.**
- **Savoir-faire unique en termes de process industriel pour maîtriser l'empreinte environnementale du projet.**
- **Infrastructures existantes et disponibilité de son propre foncier**
- **Isère : vallée de la microélectronique depuis 1965 pour capitaliser sur les écosystèmes et attirer les talents.**



# Le projet d'extension du site de Crolles



- **Doublement de la capacité de production** de plaquettes 300 mm de diamètre
- **Création de 1000 emplois directs** et 3000 emplois indirects
- Un projet inscrit dans un **engagement de développement durable**
- **Doublement du volume d'eau recyclée** (3M m<sup>3</sup>/an en 2022 à 6M m<sup>3</sup>/an) pour limiter les besoins en eau potable (de 4,5 M m<sup>3</sup> en 2022 à un maximum de 7 Mm<sup>3</sup>/an)
- Un investissement de **7,5 milliards d'euros**

# Création de 1 000 postes supplémentaires d'ici 2030

- Opérateurs / Opératrices
- Techniciens / Techniciennes
- Ingénieurs et Cadres
- 65 % des postes recrutés dans le département et le reste en majorité de département limitrophes

## Mise en place de parcours de formation (interne et externe)



**2022**  
Création de  
formations internes  
Académie de la  
Maintenance, du  
Process, de la  
Production

**2023**  
Création de l'école  
de formation  
des métiers de la  
maintenance

# Vos observations, vos questions





life.augmented

# Les impacts sociaux et environnementaux liés au développement industriel du territoire

Jean-François Clappaz, Vice-Président à l'Economie et au Développement industriel - Communauté de Communes du Gresivaudan





Le GRÉSIVAUDAN  
communauté de communes

# CONCERTATION STMICROELECTRONICS

*2 avril 2024*

---

## Introduction - Projet de territoire

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - [bienvenue@le-gresivaudan.fr](mailto:bienvenue@le-gresivaudan.fr)

# L'amendement du projet de territoire de 2018

Décision **d'amender le projet de territoire prise en bureau exécutif du 4 juillet 2022**

## **Pourquoi ?**

- Faire des Transitions la matrice de nos politiques publiques en intégrant toutes les transitions environnementales et sociétales
- Tenir compte des évolutions des quatre dernières années (*Covid-19, nouvelle mandature, nouveaux éléments de contexte, etc.*)
- Revoir certaines décisions non consensuelles (*Ex : bassin de service, fusions de communes, retour de compétence de proximité aux communes, etc.*)

## **Objectif d'avoir un projet de territoire qui comporte deux volets :**

- Une feuille de route, qui décline des orientations transversales et décline nos actions en faveur des transitions
- Des fiches pour chaque politique publique, des orientations politiques, déclinées en projets ou actions structurantes

# I. Un territoire attractif de longue date

*Naturel, culturel : un riche patrimoine en héritage*

## *Vallées, montagnes, villages...*

- Riche patrimoine naturel, culturel et bâti
- **Deux pôles de vie majeurs** : Crolles et Pontcharra
- **Interface entre Grenoble Alpes Métropole et Grand Chambéry** : des interdépendances fortes entre les deux territoires

## *... beaux mais sensibles qui doivent être préservés*

- Contraintes et risques multiples
- Nécessaire préservation des ressources naturelles
- Permettre l'accès aux espaces naturels et de loisirs

43 **COMMUNES**



### CHIFFRES CLÉS



10 5383  
HABITANTS



676 **KM<sup>2</sup>**



35 610  
EMPLOIS (source INSEE 2017)



LA FORÊT COUVRE **62%**  
DU TERRITOIRE DONT 31 500 HA  
DE FORÊT DITE PRODUCTIVE



**6** STATIONS  
AUX ACTIVITÉS 4 SAISONS



LES **2** SEULES  
STATIONS THERMALES

# I. Un territoire attractif de longue date

*Ancrée, diversifiée, tournée vers l'avenir : l'économie comme ADN*

## **Entre passé et avenir, un territoire industriel**

- Passé industriel lié à la houille blanche et à l'eau
- Ces dernières décennies : affirmation des filières liées à la micro électronique

## **Une diversification à soutenir**



### **COMMERCE - ARTISANAT**

Maintien du dynamisme de nos villes et villages

- **Soutien à l'Economie Sociale et Solidaire**
- **1 280 établissements actifs**
- pour **3 000 emplois**



### **AGRICULTURE - FORÊTS**

Engagement fort autour des circuits courts et efforts pour se doter d'une agriculture nourricière locale

- **390 agriculteurs en activité**
- **327 exploitations**
- **40 000 hectares de forêts**



### **MONTAGNE - TOURISME**

Maintien des emplois et un dynamisme en secteurs ruraux et montagnards

- **8 camps de base**
- **Accélération de l'offre 4 saisons**
- **6 stations de ski**

## **Des enjeux des exigences et des défis à concilier pour la suite**

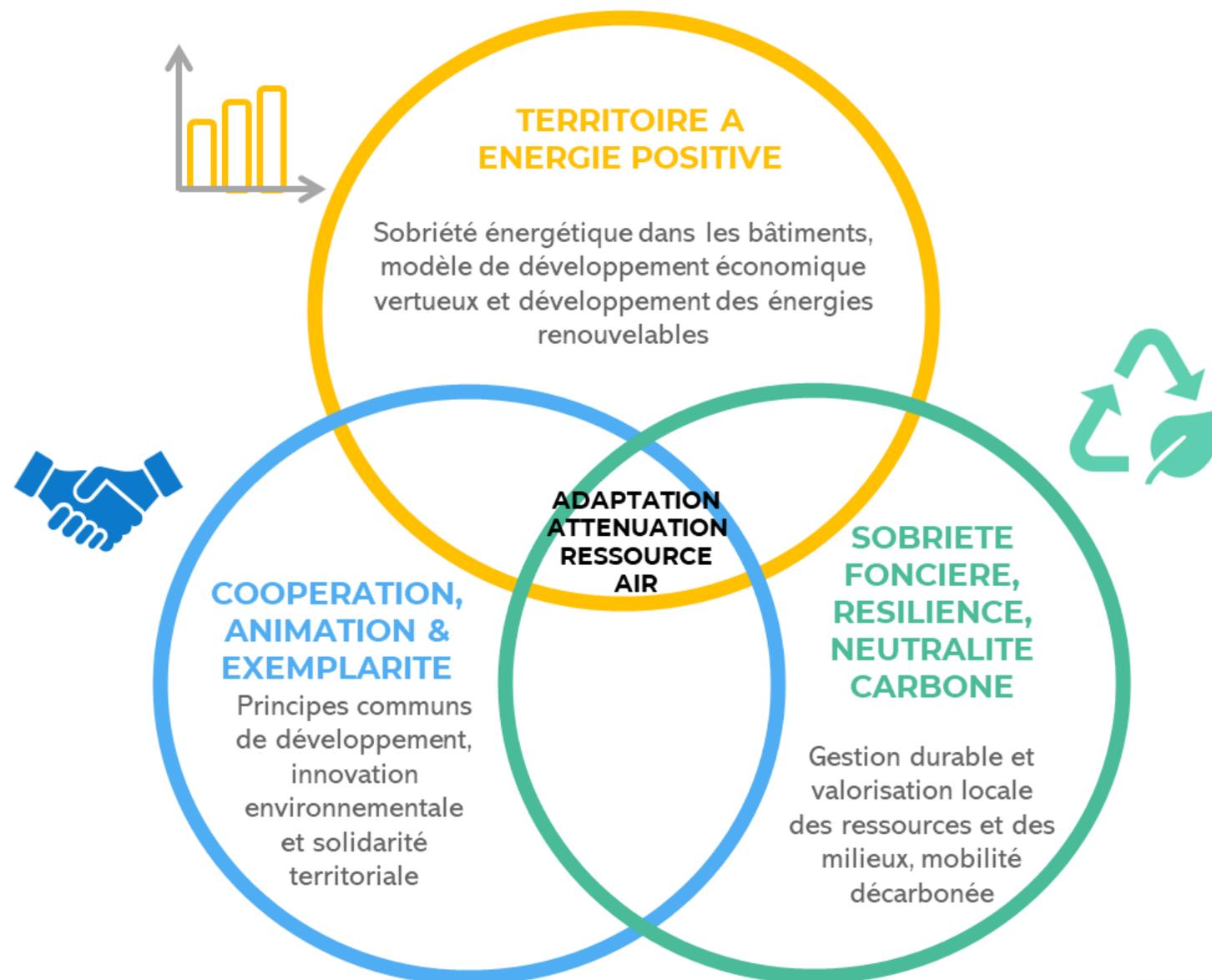
- Trouver un équilibre entre croissance économique et préservation de l'environnement (ZAE)
- Indispensable partage des usages (en matière d'aménagement)



- **49 Zones d'Activité Économiques**
- Environ **55%** des emplois situés dans les ZAE du territoire

# Le Plan Climat Air Energie Territorial

- Le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, document de planification de la politique pour atténuer l'impact du changement climatique sur le territoire, est **en cours de mise à jour**.
- Une stratégie du PCAET déclinée en **3 orientations stratégiques** et **9 axes stratégiques**



## II. Un territoire qui se réinvente face aux changements

L'économie comme ADN et deux autres axes forts : les mobilités et l'habitat

### Mobilités

**Depuis le projet de territoire de 2018** : création du SMMAG et transfert de la compétence Mobilités

Sur les 391 000 déplacements quotidiens sur le Grésivaudan, 100 000 sont effectués en direction de Grenoble Alpes Métropole

De nombreux projets

SERM



Plan de Mobilités

Schéma des itinéraires cyclables



Nouveau réseau de transport et nouvelle tarification en septembre 2024



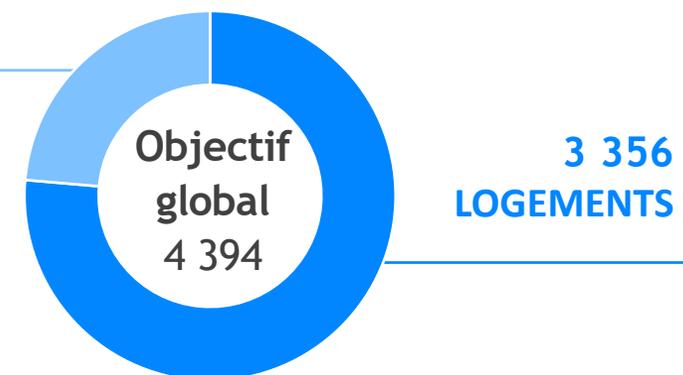
### Habitat

**Programme Local de l'Habitat** qui s'articule autour de 4 axes, 10 orientations et 16 actions.

OBJECTIFS PLH



1 038  
LOGEMENTS  
SOCIAUX



Et nous agissons dans bien d'autres politiques publiques...

## II. Un territoire qui se réinvente face aux changements

*Accompagner les transitions des modes de vie, au service du bien vivre de sa population*

Le Grésivaudan se mobilise à travers l'ensemble de ses politiques publiques et notamment ses services publics de proximité

### Eau et assainissement

- Poursuite d'une **politique patrimoniale ambitieuse** pour améliorer les rendements des réseaux et combattre les pollutions des milieux naturels

### Montagne et stations

- **Stratégie d'adaptation et d'anticipation** des multiples facteurs de changements

### Enfance Jeunesse Parentalité

- 37 établissements

### Culture et Patrimoine

- **2** médiathèques intercommunales, *Espace Aragon*, **3** Musées

### Déchets

- **Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés**
- Investissement de **2 millions d'euros sur trois ans** pour le tri des bio déchets

### Agriculture et alimentation

- Remettre les **produits locaux** dans l'assiette des habitants
- **Transition des modèles agricoles biologiques**

### Autonomie Santé Solidarité

**Contrat Local de Santé** *signé en 2023*, **EHPAD Belle Vallée**

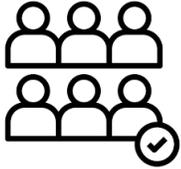
### Sports et Loisirs

- **4** piscines « d'été », Piscines intercommunales, Camping intercommunal

### III. Un territoire solidaire et fédérateur, des collectivités liées par une ambition commune

*Une solidarité forte au sein du bloc communal*

#### Construire un modèle équilibré de faire ensemble : le Pacte de gouvernance



- **Conseil communautaire**
- **Bureau exécutif**
- **Conférence des maires**
- **Séminaires**
- **Commissions thématiques**

#### **Le Conseil de développement**

- Créé en 2003
- Réunit des citoyens bénévoles
- Siège au sein des commissions thématiques

**« Les communes font la communauté de communes »  
pour plus de confiance au sein du bloc communal**

**Le Pacte Financier et Fiscal** : le levier structurant qui s'articule avec le projet de territoire

- *Il permet de définir les projets prioritaires de la communauté et sert ainsi de socle au projet communautaire*
- *Il est également un **outil de planification financière** et de **gestion budgétaire** des **projets communautaires**, en identifiant les leviers d'action mobilisables*

# En résumé,

Le Grésivaudan est un territoire historiquement attractif, par son patrimoine naturel et son dynamisme économique et **nous devons conserver une forte capacité d'initiative, de développement et d'action** ce qui n'est plus la norme pour les collectivités de nos jours.



**Nous cultivons un pouvoir d'influence fort dans l'interdépendance avec les territoires voisins** fondé sur notre attractivité et notre identité.

**Aujourd'hui, nous souhaitons faire des transitions la matrice de nos politiques publiques.** Ces dernières doivent s'adapter aux nouvelles contraintes qui sont devant nous.

Nous devons **maintenir un haut niveau de service public** pour le bien vivre de nos concitoyens.

Pour ce faire, nous avons une **responsabilité collective de partager efficacement la richesse du territoire au sein du bloc communal** et de déployer l'ensemble de nos politiques publiques de manière harmonieuse sur tout le territoire.

# Vos contributions, vos questions





life.augmented

# Les démarches engagées et à venir

[Ateliers participatifs thématiques]

# 2 séquences de 30 min pour visiter 2 ateliers parmi les 3 suivants...

Découvrez les **démarches engagées et à venir** en échangeant avec les intervenants & partager **vos idées et propositions d'actions** à mettre en œuvre



## 1 Emploi & Formation



## 2 Mobilité & Logement



## 3 Gestion des ressources (eau, biodiversité, énergie, ...)



life.augmented

# Conclusion



life.augmented

**Philippe Lorimier**  
Maire de Crolles





life.augmented

# Denis Cuvillier, Florence Jaffrenou, Véronique Morel - Garants de la CNDP





**Participez à la concertation préalable STMicroelectronics**  
pour son projet d'extension du site de Crolles du 22 mars au 19 avril 2024

## **Webconférence sur la thématique de l'eau**

« Echanges, témoignages et partage d'idées  
sur le thème de l'eau »

**Le mercredi 10 avril, de 19h à 21h**

Ouvert au public

S'informer et  
contribuer au projet



<https://stmicroelectronics.je-contribue.com>

Concertation garantie par  
**LA** commission nationale du débat public **CNDP**  
MA PAROLE A DU POUVOIR

**Merci pour votre  
participation  
et vos contributions**

© STMicroelectronics - All rights reserved.

ST logo is a trademark or a registered trademark of STMicroelectronics International NV or its affiliates in the EU and/or other countries.

For additional information about ST trademarks, please refer to [www.st.com/trademarks](http://www.st.com/trademarks).

All other product or service names are the property of their respective owners.



life.augmented